



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Discours de Carolyn Rogers
Première sous-gouverneure
Chambre de commerce de Brandon
26 mars 2026
Brandon (Manitoba)

Un pilier de stabilité en période d'incertitude

Introduction

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour cette chaleureuse présentation. Je suis très heureuse d'être de retour à Brandon.

Ces visites sont importantes pour nous, à la Banque du Canada. Elles le sont d'autant plus quand nous traversons des périodes d'incertitude, comme en ce moment. Comprendre les défis sur le terrain nous permet de nous améliorer.

C'est aussi l'un des aspects que j'aime le plus dans mon travail. Hier, en venant de Winnipeg, j'ai visité une ferme et entreprise de semences située à une trentaine de minutes au sud d'ici, ainsi qu'une entreprise manufacturière locale. Au cours des prochains jours, j'aurai l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise et des leaders communautaires et, ce qui me réjouit tout particulièrement, de rendre visite à mon *alma mater*, l'Université de Brandon.

J'espère aussi pouvoir échanger avec vous. Je vais donc entrer dans le vif du sujet afin de garder du temps pour la discussion.

Je vais aborder trois thèmes au cours des 20 prochaines minutes environ. Je vais d'abord vous parler de certaines des grandes forces qui agissent sur notre économie. Je vais ensuite m'attarder un peu sur l'indépendance des banques centrales et sur la façon dont nous la mettons en pratique au Canada. Enfin, je terminerai par un sujet qui préoccupe beaucoup de gens au pays en ce moment : l'abordabilité. Le programme est chargé, alors commençons.

Moteurs de changement

Les trois grandes forces qui agissent sur notre économie et dont je veux vous parler aujourd'hui sont les politiques commerciales mondiales – et plus précisément le protectionnisme américain –, les changements démographiques et l'intelligence artificielle.

Le gouverneur Macklem a consacré tout un discours à ces forces le mois dernier; je n'entrerai donc pas trop dans les détails. Cela dit, je tiens à les

ramener à la réalité de la région et à montrer comment elles se manifestent dans le sud-ouest du Manitoba.

Les politiques commerciales mondiales ont beaucoup fluctué au cours de la dernière année, et cette région en a certainement ressenti les effets. Au Manitoba, l'impact le plus direct est peut-être venu non pas des droits de douane américains, mais de ceux imposés par la Chine. Je suis certaine que les producteurs des Prairies ont été soulagés de voir les droits de douane sur le canola baisser. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant pour les producteurs de porc.

Les secteurs les plus durement touchés par la politique américaine actuelle, soit ceux de l'automobile, de l'acier et de l'aluminium, sont concentrés dans d'autres régions du pays. Mais les entreprises d'ici en ressentent aussi les effets. À Brandon, par exemple, on trouve des fabricants qui sont des partenaires importants dans les chaînes d'approvisionnement de l'acier.

Heureusement, une grande partie des échanges commerciaux de cette région avec les États-Unis demeurent protégés par l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. Cet accord doit être renouvelé cette année. Il est difficile de prévoir l'issue de ce processus, ou de tout processus qui touche aujourd'hui à la politique commerciale américaine.

Cette incertitude freine les investissements des entreprises partout au pays, ce qui a des répercussions. En effet, une baisse de l'investissement se traduit par moins d'emplois et amplifie un défi de longue date au Canada : la productivité.

Cela dit, tout n'est pas sombre. Les tensions commerciales nous poussent aussi à mieux nous organiser. Les entreprises canadiennes diversifient leurs relations commerciales et leurs chaînes d'approvisionnement, et on le constate ici même, au Manitoba. La province a commencé à réorienter vers d'autres marchés certaines de ses principales exportations auparavant destinées aux États-Unis, comme les machines agricoles et les produits du porc.

On observe également un intérêt encourageant pour l'élimination des barrières au commerce interprovincial. Ces barrières agissent, dans les faits, comme des droits de douane et des pénalités entre les provinces qui empêchent les biens et les services de circuler efficacement au pays. Nous pourrions en faire beaucoup plus à ce chapitre pour soutenir notre économie, et sans avoir à négocier avec le président Trump. C'est manifestement un terrain où nous pouvons en faire davantage.

Pendant que notre économie s'adapte à l'évolution des politiques commerciales, elle doit aussi composer avec d'importants changements démographiques. Ce n'est pas totalement nouveau. Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité font que le Canada dépend depuis longtemps de l'immigration pour assurer la croissance de son économie et le dynamisme de ses collectivités.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est qu'après une période de croissance extrêmement rapide, l'immigration a été considérablement réduite. Cela signifie, toutes choses égales par ailleurs, moins de travailleurs et moins de consommateurs dans l'économie, et donc un potentiel de croissance plus limité.

Selon nos prévisions, la population active canadienne ne connaîtra presque aucune croissance au cours des prochaines années.

C'est un changement radical par rapport aux deux dernières décennies, et cela représente un défi pour l'économie. La politique d'immigration devait être rééquilibrée. La forte croissance démographique des dernières années a exercé des pressions sur les services publics, comme l'éducation et les soins de santé, ainsi que sur les marchés du logement.

Mais de nombreuses entreprises, en particulier dans les petites collectivités, dépendent de l'immigration pour trouver la main-d'œuvre qu'elles peinent à recruter localement. Les collèges et les universités, de leur côté, comptent sur les étudiantes et étudiants internationaux pour financer une partie de leurs coûts et contribuer à limiter les droits de scolarité pour les Canadiennes et Canadiens. Comme pour les ajustements que nous opérons face à une nouvelle réalité commerciale, l'adaptation à un niveau d'immigration plus faible prendra un certain temps.

Enfin, j'aimerais dire quelques mots sur l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle a le potentiel de générer d'importants gains de productivité et de réduire les coûts de nombreux services.

On en voit déjà des exemples prometteurs ici même, dans le secteur agricole. Je pense que beaucoup de gens ne réalisent pas à quel point l'agriculture est un secteur technologique. L'intelligence artificielle aide les agriculteurs à combiner des variables comme les conditions météorologiques, l'humidité des sols et les variations de rendement des cultures pour prendre de meilleures décisions quant à ce qu'ils vont planter, où et quand. Des images provenant de satellites, de drones et de capteurs permettent aussi de détecter plus tôt les maladies qui attaquent les cultures, de sorte que l'application d'engrais et de pesticides peut être ciblée uniquement là où c'est nécessaire, souvent à l'aide de machines autonomes. Il y a de nombreuses raisons d'être optimistes.

Mais la possibilité que l'intelligence artificielle perturbe fortement notre économie et nos vies suscite également de plus en plus d'inquiétude. Les gens craignent qu'elle remplace des travailleurs, fasse grimper le coût de l'énergie, donne un pouvoir disproportionné à quelques grandes entreprises technologiques et accentue les inégalités. D'autres s'inquiètent des risques liés aux erreurs de modèles ou à la prise de décision automatisée pouvant mener à de la désinformation ou à des pratiques frauduleuses.

Les avantages comme les risques potentiels de l'intelligence artificielle dépendent en grande partie de l'ampleur et du rythme de son adoption. Les entreprises canadiennes nous disent qu'elles l'utilisent, mais la plupart ne constatent pas encore de gains de productivité majeurs ni de changements fondamentaux dans leurs façons de faire. Cela dit, nous n'en sommes qu'au début. L'histoire nous montre que les grandes innovations technologiques transforment notre quotidien bien avant de se refléter clairement dans les statistiques économiques officielles. Elle montre aussi que l'ampleur des perturbations entraînées par ces changements dépend beaucoup de la capacité des entreprises, des travailleurs et des autorités de réglementation à s'y préparer et à s'adapter.

Il est important de savoir que, selon nous, les effets de ces grandes forces ne sont pas temporaires. Nous nous attendons à ce qu'elles transforment pour de bon le paysage économique canadien, en influant sur ce que le pays produit et en quelles quantités. C'est en ce sens que nous disons que l'économie subit un changement structurel.

Il faut distinguer les changements structurels des changements cycliques, qui sont des phases normales d'expansion et de récession accompagnant les variations de la demande. Un changement cyclique fait évoluer l'économie à la hausse ou à la baisse le long d'une même trajectoire, tandis qu'un changement structurel place l'économie sur une trajectoire entièrement nouvelle.

Cela a des implications pour nous, à la Banque du Canada. Nous pouvons atténuer les fluctuations dues aux changements cycliques en relevant ou en abaissant les taux d'intérêt. Mais face à un changement structurel, nous sommes dans la même situation que tout le monde : nous devons nous adapter. Nous devons ajuster notre façon de penser, nos prévisions et nos décisions à cette nouvelle réalité.

Ainsi, comme bon nombre d'entre vous dans cette salle, mes collègues de la Banque et moi nous préparons à une tâche difficile. Nous allons analyser attentivement l'économie, en cherchant à distinguer les effets cycliques des effets structurels. Nous ne pouvons pas réparer les dommages causés par les droits de douane américains, ni neutraliser les effets de l'évolution démographique ou les perturbations potentielles liées à l'intelligence artificielle. Ce que nous pouvons – et devons – faire, c'est veiller à ce que les Canadiennes et Canadiens continuent d'avoir confiance dans le maintien d'une inflation basse et stable, même en période de changement.

Confiance et indépendance

Voilà qui m'amène à mon deuxième sujet : l'indépendance des banques centrales, un élément important qui nous aide à conserver cette confiance. C'est une question qui a fait couler beaucoup d'encre au cours de la dernière année, et qui peut sembler un peu abstraite. Mais elle a toute son importance. C'est pourquoi j'espère aujourd'hui la rendre un peu plus concrète en vous expliquant la façon dont nous la mettons en pratique au Canada.

Tous les cinq ans, la Banque et le gouvernement en place négocient le renouvellement de l'entente régissant notre cadre de politique monétaire. Cette entente établit les objectifs généraux de la politique monétaire et la manière dont l'atteinte de ces objectifs sera mesurée. Depuis le milieu des années 1990, ces objectifs comprennent une cible d'inflation de 2 %, soit le milieu d'une fourchette de 1 à 3 %. Nous mesurons l'inflation à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC), lequel est calculé et publié tous les mois par Statistique Canada.

Mais surtout, cette entente accorde également à la Banque l'indépendance opérationnelle qui lui permet d'utiliser les outils nécessaires pour atteindre les objectifs de politique monétaire convenus. Autrement dit, c'est à la Banque que revient la décision difficile, et parfois impopulaire, d'ajuster les taux d'intérêt pour que l'inflation se maintienne près de la cible. C'est essentiellement ce que nous entendons par « indépendance de la banque centrale ».

Cinq ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de la dernière entente. Ainsi, comme nous le faisons à chaque renouvellement, nous évaluons si le cadre a donné de bons résultats au cours de cette période. Nous nous tournons aussi vers l'avenir et nous nous demandons ce qui pourrait changer dans les cinq prochaines années. Nous menons des recherches approfondies et, surtout, des consultations auprès des Canadiennes et Canadiens de partout au pays.

Au cours des cinq dernières années, nous avons observé la première poussée importante de l'inflation depuis plus d'une génération. Et pour les prochaines années? Compte tenu de tout ce dont j'ai parlé jusqu'à présent, on peut raisonnablement s'attendre à un contexte d'inflation plus variable à l'avenir.

On pourrait donc en conclure qu'il nous faut repenser en profondeur notre cadre de politique monétaire. Nous estimons toutefois qu'il n'est pas nécessaire de changer le cadre, mais plutôt la façon dont nous le mettons en œuvre. Je m'explique.

La leçon la plus importante que nous avons pu tirer des cinq dernières années, c'est l'efficacité de notre cible d'inflation. Même durant la pire poussée d'inflation depuis des décennies, la population canadienne comprenait notre cible et a continué de croire que nous allions réussir à faire redescendre l'inflation. Cette confiance nous a été essentielle pour garder les attentes d'inflation à long terme bien ancrées et empêcher une situation déjà difficile de s'aggraver. La cible de 2 % a fait ses preuves au cours des cinq dernières années, et nous nous attendons à ce qu'elle continue de servir de pilier de stabilité.

Certaines choses ont moins bien fonctionné. Je vais m'arrêter sur trois d'entre elles, et sur les leçons que nous en avons tirées. Tout d'abord, comme la plupart des banques centrales, nous avons sous-estimé la vigueur et la persistance de l'inflation après la pandémie. La pandémie a donné lieu à une combinaison unique de chocs économiques, y compris une forte demande et de graves perturbations de l'approvisionnement. Et au sortir de la pandémie, on a assisté à une flambée des prix des aliments, de l'énergie et des produits de base causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Nos modèles de prévision reposent sur des décennies d'inflation basse et stable. Ils donnaient à penser que les chocs seraient temporaires et qu'il valait donc mieux éviter d'augmenter rapidement les taux d'intérêt, ce qui aurait pu retarder la reprise économique.

En rétrospective, les contraintes d'approvisionnement se sont avérées beaucoup plus persistantes que nous l'avions anticipé. De plus, l'explosion de la demande qui a suivi la réouverture de l'économie après la pandémie a été plus importante et a duré plus longtemps que prévu. Dès que cette réalité est devenue apparente, la Banque du Canada, à l'instar d'autres banques centrales, a fortement relevé les taux. Cette mesure, combinée à la confiance du public dans notre cible, a contribué à ramener l'inflation à la cible.

Mais si le résultat a été positif, l'expérience, elle, a été difficile. Nous avons consulté la population au sujet du renouvellement du cadre. Les Canadiennes et Canadiens nous ont dit que la stabilité de l'inflation, mais aussi des taux d'intérêt, leur importe. Ce n'est pas étonnant, bien sûr, mais ces rencontres constituent d'excellents rappels pour nous.

Alors, comment avons-nous changé notre façon de faire les choses? D'abord, nous améliorons notre capacité à détecter et à évaluer les chocs d'offre. Ensuite, nous utilisons davantage de données en temps réel et nous allons plus fréquemment à la rencontre des entreprises pour mieux évaluer ce qui se passe dans l'économie. Enfin, lorsque l'économie subit de gros chocs, nous ne nous contentons plus d'une seule prévision de référence et nous nous servons plutôt de l'analyse de scénarios. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait l'an dernier, à la suite des premières annonces de droits de douane américains.

Au cours des dernières années, nous avons également été confrontés à un autre défi, à savoir la communication de notre évaluation de l'inflation lorsque différentes mesures envoient des signaux divergents.

Nous ciblons l'inflation mesurée par l'IPC global, mais ce chiffre a été fortement influencé par la volatilité de composantes comme les aliments et l'énergie, en raison des chocs subis par l'économie canadienne. Cette mesure a aussi été touchée par l'augmentation du coût de l'intérêt hypothécaire, un effet direct des hausses de taux mises en place pour maîtriser l'inflation.

Il ne s'agissait pas d'un problème totalement nouveau. Les prix des composantes de l'IPC peuvent fluctuer à tout moment et certains prix, comme ceux de l'énergie, sont souvent volatils. Pour contrer ce problème, nous suivons ce que nous appelons nos mesures de l'inflation fondamentale, une série de mesures supplémentaires qui nous aident à exclure les variations de prix temporaires ou volatiles. Ensemble, elles nous permettent d'évaluer ce qu'on appelle l'inflation sous-jacente. Nous nous servons de ces mesures fondamentales parce qu'il ne suffit pas de savoir à quel niveau se situe l'inflation, il faut aussi anticiper la façon dont elle évoluera. Et, pour y arriver, il faut chercher plus loin que l'inflation globale.

Cependant, les raisons pour lesquelles la Banque se concentre sur les mesures de l'inflation fondamentale, et parfois sur une mesure en particulier plutôt qu'une autre, n'ont pas toujours été claires pour la population. Mes collègues du Conseil de direction et moi avons mis l'accent sur la transparence. Nous avons par conséquent commencé à inclure cet ensemble plus complet d'indicateurs de l'inflation dans nos communications, afin de mieux expliquer notre analyse des pressions inflationnistes. En dépit de nos bonnes intentions, ces précisions ont surtout complexifié nos communications, ce qui a par moments semé la confusion ou donné l'impression que nous changions les règles du jeu. Nous réfléchissons donc à ce que nous avons appris et à la façon dont nous pouvons améliorer nos communications afin de mieux aiguiller les attentes.

Enfin, le troisième objectif que nous nous sommes donné pour l'examen de notre cadre de politique monétaire est d'étudier de près les effets de celle-ci sur l'offre et la demande de logements, mais aussi l'incidence qu'ont les déséquilibres dans ce marché sur l'inflation.

L'abordabilité des logements est une préoccupation majeure pour les Canadiennes et Canadiens. C'est d'ailleurs un problème de longue date et ce ne sont pas seulement les prix des logements en propriété qui ont augmenté, les loyers aussi.

La plupart des gens ont besoin d'un prêt hypothécaire pour acheter une maison. Les taux d'intérêt ont donc leur importance dans la perception qu'ont les gens des coûts du logement. Et il ne fait aucun doute que la longue période de taux d'intérêt très bas avant la pandémie a contribué à la hausse des prix des logements. Quand les taux d'intérêt sont bas, les gens peuvent se permettre un prêt hypothécaire plus élevé, ce qui accroît la concurrence pour les logements et entraîne naturellement une hausse des prix.

L'inverse est également vrai. Quand les taux d'intérêt montent, les prêts hypothécaires deviennent plus dispendieux. En revanche, les prix des logements ne redescendent pas aussi rapidement. Les acheteurs font alors face à des coûts hypothécaires plus élevés et les maisons reviennent plus cher.

Cependant, bien d'autres facteurs influent sur les prix des maisons et les loyers, au-delà des taux d'intérêt. Il y a à la fois des facteurs liés à l'offre – le nombre de logements en propriété ou locatifs qui existent – et à la demande – le nombre de personnes qui veulent ces logements. Ces facteurs comprennent le zonage et la réglementation sur l'utilisation du sol, les politiques fiscales, les prix des terrains et des intrants de construction, la croissance démographique, les conditions et règles de financement, ainsi que les services et infrastructures à proximité.

Et surtout, les taux d'intérêt ne sont pas l'outil idéal pour améliorer l'abordabilité des logements. La politique monétaire est conçue pour maîtriser l'inflation dans l'ensemble de l'économie, et non de secteurs précis. Quand la Banque augmente ou diminue les taux, cela a un effet sur les coûts d'emprunt de tout le monde, pas seulement des personnes qui ont un prêt hypothécaire. Utiliser les taux d'intérêt pour gérer l'abordabilité des logements engendrerait des coûts pour toute l'économie.

De plus, les taux d'intérêt ne sont pas très utiles pour résoudre les problèmes d'offre de logements. Ils peuvent influencer sur les coûts de financement de la construction, mais n'ont pas d'incidence directe sur tous les autres facteurs que j'ai mentionnés.

Alors, notre examen du cadre de politique monétaire n'a pas pour but de déterminer de quelle manière cette politique peut favoriser l'abordabilité des logements. Nous savons que nous n'avons pas les outils pour cela. Mais, nous pourrions faire davantage pour expliquer l'interaction entre la politique monétaire et les déséquilibres sur le marché du logement. Nous regardons aussi de près la façon dont la hausse des frais de logement est mesurée au Canada. Les méthodes de calcul varient selon les pays, et notre premier constat est qu'elles ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients. Il n'y a pas de solution parfaite.

J'ai fait un rapide survol du travail que nous effectuons en vue du renouvellement de notre cadre de politique monétaire. Nous publierons nos conclusions, ainsi que toutes les recherches à l'appui. Si ce survol vous a laissé sur votre faim, vous pourrez trouver toute l'information à ce sujet sur notre site Web plus tard cette année. Une fois que le gouvernement et la Banque auront terminé l'examen, vous pourrez également consulter une copie de la lettre qui confirme le renouvellement de notre cadre pour cinq autres années.

Inflation et abordabilité

Avant de conclure, je veux dire quelques mots sur l'abordabilité.

L'inflation globale se situe près de la cible de 2 % depuis presque deux ans maintenant, soit depuis la mi-2024. Pourtant, beaucoup de gens ont quand même l'impression que le coût de la vie est trop élevé. Ces deux réalités peuvent être difficiles à concilier. Comment est-il possible que l'inflation soit autour de 2 % alors que tout le monde parle d'une crise de l'abordabilité?

J'ai mentionné que nous avons eu des discussions avec des personnes de partout au pays durant les consultations menées en prévision du renouvellement de notre cadre. Nous commençons souvent ces discussions en expliquant comment Statistique Canada mesure l'inflation – c'est-à-dire comment l'IPC fonctionne. L'IPC suit le prix d'un panier de biens et de services qui représente les dépenses typiques d'un ménage et mesure l'évolution du coût total de ce panier d'une année à l'autre. Une Canadienne a exprimé très clairement son scepticisme : elle nous a dit que si nous pensions que l'inflation était à 2 %, elle voulait savoir ce qu'il y a dans notre panier et où nous faisons nos courses.

Cette frustration est facile à comprendre. L'inflation mesure bien les variations de prix pour un ménage moyen. Mais aucun ménage n'est moyen, en réalité. Le panier de biens et de services de chacun est différent. Et les prix des produits de première nécessité – comme les aliments – ont augmenté plus vite qu'on le voudrait.

Il est également vrai que les mesures de l'inflation évaluent les mouvements de prix au cours des douze mois précédents. Le taux d'inflation peut donc être bas aujourd'hui même si les prix de nombreux biens et services sont beaucoup plus élevés qu'il y a trois ou quatre ans.

Le sujet de l'abordabilité a récemment suscité un débat parmi les économistes. D'un côté, certains font remarquer que l'économie canadienne se dirige vers une trajectoire en K. Cela signifie qu'une minorité voit ses perspectives s'améliorer, mais qu'une grande partie de la population vit une crise de l'abordabilité qui nécessite une réponse des pouvoirs publics. De l'autre, on trouve ceux qui citent des données montrant que les hausses salariales, en moyenne, ont été supérieures à l'inflation depuis un certain temps déjà.

La fameuse « moyenne », encore une fois. Il est vrai que les hausses salariales, prises dans leur ensemble, dépassent le taux d'inflation. Mais cet ensemble est composé de millions de personnes, chacune avec sa propre réalité. Le salaire de tout un chacun n'a pas suivi le rythme de l'inflation. Et j'imagine que la plupart des gens voient une augmentation de salaire comme un moyen de progresser, peut-être d'économiser pour une maison ou de prendre des vacances, et non comme une solution pour réussir à payer l'essentiel.

Alors, qu'est-ce qui permet d'améliorer l'abordabilité? Il faut d'abord maîtriser l'inflation pour qu'au fil du temps les salaires augmentent au même rythme, voire plus vite, que l'inflation. Et à long terme, la meilleure façon d'améliorer l'abordabilité est d'accroître la productivité du Canada. Les gains de productivité qui sont partagés avec les travailleuses et travailleurs font monter les revenus. Ils peuvent aussi faire baisser les coûts, ce qui rend les biens et les services plus abordables. Une économie plus productive peut également mieux résister aux chocs et à l'incertitude. C'est pourquoi mes collègues de la Banque et moi avons

beaucoup parlé de la nécessité d'améliorer la productivité au pays. Pour citer un économiste célèbre, la productivité n'est pas tout, mais à long terme, c'est presque tout.

C'est là que je comptais conclure mon discours – et je vous promets que ça s'en vient très bientôt. Mais, je ne peux pas vraiment conclure sans dire quelques mots sur le dernier choc qui a frappé notre économie : la guerre en Iran.

Il est trop tôt pour évaluer les répercussions de la guerre sur la croissance au Canada. Si les prix plus élevés du pétrole se maintiennent, les revenus tirés des exportations d'énergie vont augmenter. Mais ces prix plus élevés vont aussi peser sur les finances des consommateurs et des entreprises. Et le resserrement des conditions financières, combiné à une incertitude accrue, pèsera également sur les dépenses et les investissements.

Nous nous attendons à ce que la récente augmentation des prix de l'énergie fasse monter l'inflation à court terme. Nous devons veiller à ce que les hausses des prix de l'énergie ne commencent pas à se propager à d'autres biens et services et ne se transforment pas en inflation persistante.

La Banque a maintenu son taux directeur à 2,25 % la semaine dernière. Le conflit au Moyen-Orient vient d'éclater, mais nous suivrons de près son déroulement et en évaluerons les effets sur la croissance et l'inflation. Selon l'évolution des perspectives, nous restons prêts à réagir au besoin.

Conclusion

J'ai couvert des sujets nombreux et variés aujourd'hui. S'il y a un message que j'espère que vous retiendrez, c'est celui-ci : les Canadiennes et Canadiens ont subi beaucoup de bouleversements économiques au cours des cinq dernières années, et les cinq prochaines ne seront peut-être pas vraiment plus calmes. Notre économie fait encore face à des chocs, et elle traverse une série de changements structurels qui nous obligeront tous et toutes à nous adapter.

Mais je pense que nous avons ce qu'il faut pour relever ce défi. Le Canada a prouvé sa résilience ces dernières années et il le fait encore une fois, face à de nouveaux changements. La Banque continuera de soutenir l'économie pendant cette période d'ajustement, tout en veillant à ce que la population puisse compter sur une inflation basse et stable. Notre objectif est d'être un pilier de stabilité en période d'incertitude.